



ASSISTANCE HUMANAIRE INTERNATIONALE (A.H.I.)

Lieu dit Cague Loups - F-34140 MEZE

[christian@assistancehumanitaire.org](mailto:christian@assistancehumanitaire.org) - [www.assistancehumanitaire.org](http://www.assistancehumanitaire.org)

Déclarée sous le n° W343004059 - Préfecture de l'Hérault - EORI : FR 50738834600011

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale d'AHI  
ASSISTANCE HUMANAIRE INTERNATIONALE**

**Du dimanche 26 mai 2019 à 17h à la salle des rencontres :  
Salle André Sambussy - 53, avenue Pierre Azéma - 34530 MONTAGNAC**

Les membres de l'association A.H.I., se sont réunis en Assemblée Générale le dimanche 26 mai 2019 à 17 heures à la salle André Sambussy de MONTAGNAC, après que tous les membres de l'Association aient été régulièrement convoqués au moins 3 semaines avant la date de ce jour.

A l'Assemblée Générale de ce jour, **50 membres à jour de cotisation** étaient présents et/ou représentés (**50 membres présents et 56 procurations**) sur **195 voix** concernant l'ensemble des membres d'Assistance Humanitaire Internationale.

Le quorum fixé par l'article 11 des statuts est atteint ; soit la présence à l'Assemblée Générale d'au moins un quart des membres en exercice, le vote par procuration étant admis. Les délibérations portées sur l'ordre du jour sont donc soumises au vote.

Christian DELAGRANGE, en qualité de président de l'association, préside l'Assemblée et Brigitte LEBLANC est nommée secrétaire de séance, assistée de Jeanine PROUST, secrétaire adjointe.

En préambule de la tenue de l'Assemblée Générale, le président informe que les procurations reçues se prononcent unanimement pour un vote positif sur l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour et soumises au vote. Le président et la secrétaire de l'Assemblée Générale ont procédé à la certification de la feuille de présence, puis le président a donné connaissance aux membres présents de l'ordre du jour, conforme à la convocation et qui est le suivant :

- 1 – Mot de bienvenue du président
- 2 – Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2018 concernant l'année 2017
- 3 – Vie de l'Association
- 4 – Rapport d'activité 2018 & projets 2019
- 5 – Rapport financier 2018 (Bilan & compte de résultats)
- 6 – Questions diverses.

## 1 – Mot de bienvenue du président

« Chers amis, c'est avec bonheur que le Conseil d'Administration, le Bureau d'AHI, son co-président et moi-même vous accueillons pour cette Assemblée Générale 2019.

AHI a été créée, il y a 12 ans et depuis ce sont 42 conteneurs envoyés. Cela représente 3200 m3 de matériel, souvent de grande valeur, toujours indispensable. Le coût d'un container varie de 2800 à 8000 € selon sa destination. Aujourd'hui AHI a mené des actions dans 20 pays à travers le monde.

Les fonds proviennent des cotisations, des dons et principalement des spectacles donnés au profit d'AHI par le "président" et les artistes qui se produisent bénévolement dans divers coins de France et en Belgique, notamment.

Conformément à nos statuts, toute somme récoltée sert exclusivement aux actions d'AHI afin d'être en phase avec notre engagement des 0 % de frais de fonctionnement. Ce qui signifie que les membres actifs sur le terrain prennent en charge leurs frais de missions, administratifs, affranchissements, téléphone, frais de déplacements et tous les autres frais auxquels nous avons à faire face. »

## 2 – Approbation du PV de l'AG précédente

Le président demande aux membres présents si d'éventuelles remarques sont à porter sur le procès-verbal de l'Assemblée Générale relative à l'année 2017 qui s'est tenue le 31 mars 2018 à 18 heures dans la salle des Associations à MONTAGNAC.

Aucune modification n'ayant été demandée, le président soumet celui-ci au vote.

N'ayant constaté aucune abstention, ni vote contre, le **procès-verbal 2017 est approuvé à l'unanimité.**

## 3 – Vie de l'Association

Sur proposition du président et du co-président, deux personnes sont pressenties pour être admises au sein du Conseil d'Administration. Il s'agit de Dominique ARFEUILLERE et Patrick LEBLANC. Les deux nominations sont approuvées à l'unanimité par l'assemblée.

Patrick LEBLANC fait notamment partie de la belle équipe qui gère notre dépôt avec Jean-Charles CAPO et Serge LUCAS qui, malheureusement, va déménager prochainement. Aussi, tout nouveau volontaire sera le bienvenu.

## 4 – Rapport d'activité 2018 et projets 2019

Cette année, nos actions ont été développées en faveur de la Casamance au Sénégal et surtout au Bénin.

### CASAMANCE

#### Marché d'ABENE

Le responsable du projet Yves Fouquet accompagne des séjours solidaires avec le CCAS d'EDF comptant 12 personnes. Le prochain aura lieu en février 2020 pour ABENE dans le Sud du Sénégal.

Ces séjours ont permis en 2018 de terminer l'aménagement du marché, à la demande des femmes qui y vendent la production issue de leur jardinage.

Le gros œuvre avait été réalisé par la Commune mais le sol restait en terre battue et le marché ne comprenant aucun autre aménagement, AHI a fait couler une chape puis carrelé entièrement le marché. AHI a également fait réaliser une rampe d'accès pour handicapé, posé des tables en béton qui ont été recouvertes de faïences : soit la création de 48 postes de vente et pour terminer fait poser une barrière en fer forgé pour empêcher les animaux en liberté d'occuper les lieux pendant la nuit.

Le marché est magnifique comme vous pourrez le voir sur lors de la projection du diaporama et AHI a été chaleureusement remercié.

## BENIN

- HÔPITAL de KETOU – projection d'un Diaporama

Le président fait le point sur la construction de l'HÔPITAL de KETOU au Bénin, qui jouxtera la maternité déjà en activité. Une passerelle est prévue pour relier les 2 bâtiments de ce fait l'ensemble mesurera 1.800 m<sup>2</sup>.

Depuis la construction de la maternité qui emploie 46 personnes, son activité a fait passer les accouchements de 400 à 2800. Les conteneurs déjà envoyés ont permis la création d'un bloc opératoire provisoire permettant de réaliser des césariennes et le matériel ophtalmologique, des opérations de la cataracte par des médecins militaires. Le dernier conteneur chargé le samedi 18 mai a quitté le port de Sète le 23mai.

En attendant la fin des travaux, des tentes militaires envoyées par AHI ont été installées. Le futur hôpital couvrira une zone géographique entre le Bénin et le Nigéria qui comprendra 400.000 personnes.

- MEDAF

dont le responsable est le DR PIERRE HOUNKPON a participé avec le village à préparer le terrain, démolir l'ancien centre de santé, évacuer les déchets pour un coût estimé à 15 000 €. En cas de dépassements budgétaires, il prendra en charge tous les dépassements des travaux via un emprunt bancaire. (MEDAF : Médecins d' Afrique Bénin créée en 2003 est la section nationale de l'association Médecins d'Afrique International. Dans ses statuts est notamment mise en avant la volonté d'aider les populations rurales du Bénin en leur facilitant l'accès aux soins)

Pour rappel l'Hôpital comprendra :

Au RDC

- l'accueil
- la salle des urgences,
- le guichet pour les règlements
- la pharmacie
- le labo pour les analyses
- deux salles de consultations,
- les sanitaires



### A L'ETAGE :

Accessible via une rampe. Sa hauteur sous plafond étant de 4 mètres Il est envisageable d'installer un système d'aération pour aspirer l'air chaud.

Ce dernier comprend :

- 1 hall
- 2 chambres de 8 lits chacune (une pour les femmes, une pour les hommes)
- douches pour les patients et une pour le personnel soignant,
- 1 bloc opératoire,
- 1 salle de décontamination accessible via le circuit sale,
- divers espaces de stockage
- 2 bureaux des infirmières
- 1 chambre mortuaire (pour 2 corps)

### RAPPEL DES BESOINS pour MEDAF :

matériel médical de bloc et de réa, imagerie médicale, vêtements enfants, jouets, livres, fournitures et mobiliers scolaires...

- **CEFODEC - projet présenté par Dominique & Clara ARFEUILLERE**

Aide au centre CEFODEC (*Centre d'Education de Formation et de Développement Communautaire*) est situé à côté d'Abomey. Il existe depuis 12 ans et recueille entre 30 à 35 enfants (filles et garçons) soit vendus, volés, exploités comme esclaves, battus ou violés. Cette structure, gérée par Agnès BOCGACKI une française, ethnologue de profession, a pour but d'essayer de leur donner un nouveau départ. Le centre CEFODEC a sollicité AHI pour deux aides précises d'un montant total de 8 500 € :

**La première répondant à une demande des autorités Béninoises, à savoir d'édifier :**

- \* Une entrée du centre, bien délimitée ainsi que la mise en place d'une signalétique pour un coût de 2500€

**La seconde correspond au manque d'eau pour le terrain agricole dont l'exploitation pourvoit essentiellement aux besoins alimentaires des enfants.**

- \* l'irrigation des cultures par goutte à goutte pour un coût de 6 000 €

A savoir que le jardin permet de nourrir les enfants mais aussi que le surplus pourra être vendu et/ou transformé en : jus de fruits, sauce, noix de cajou, cacahuètes ... pour faire face aux besoins financiers du centre.

### RAPPEL DES BESOINS pour le centre CEFODEC :

des machines à coudre mécaniques, du tissu, du fil, tout matériel de couture  
des outils de jardin, des semences tropicales  
du matériel de menuiserie (rabot, scie, burin, ciseaux à bois, etc.)

- **DON du MRAS - Association MONTAGNAC RADIO ASSISTANCE SECURITE**

- de 8 postes de talkie walkies remis en dons à AHI et destinés à l'hôpital de Kétou pour permettre au personnel de communiquer et de répondre aux urgences.

- **FOYER SAINT DOMINIQUE**

Il manquait une pompe pour amener l'eau sur le toit de l'orphelinat, Magdy FADL notre architecte bénévole a fait un don pour en permettre son achat.

## NEPAL

Françoise et Alain BATTAGLINI apportent à chacun de leurs voyages des valises de fournitures scolaires pour AHI. Ils ont permis de récolter 3.000 à 4.000 stylos, ainsi que de la layette tricotée.

### 5 – Rapport financier 2018

Yves Fouquet, Trésorier d'A.H.I, présente le rapport financier de l'année 2018.

- **PRESENTATION DU BILAN** : Il n'y a rien de particulier à dire sur le bilan d'AHI dans la mesure où nos ACTIFS sont quasi nuls car nous ne possédons rien, si ce n'est notre disponibilité financière que je vous présenterai plus tard et le matériel valorisé, stocké à Montagnac qui va en diminuant car se pose le problème du stockage. Quand à notre PASSIF il se résume à notre compte de résultat que je vous présente en suivant. Le bilan s'élève à **240 591,45 €**
- **PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT** : Le compte de résultat est un document de synthèse, faisant partie des états financiers, et ayant pour fonction d'indiquer la performance de l'entreprise. Pour A.H.I il permet de mesurer notre activité, le respect de nos statuts, et notre indépendance financière.

Le compte de résultat fait apparaître un solde négatif global à hauteur de : - 17 855,00 €

Les dépenses s'élèvent à : - **186 249,50 €** pendant que les recettes s'élèvent à : **168 394,50 €**

*(Y compris la valorisation du bénévolat et de notre stock de Montagnac)*

Nos dépenses sont en augmentation de 90 969€ par rapport à 2017. Ceci est dû aux projets mis en œuvre cette année, en particulier en Casamance et au Bénin avec le projet de Kétou. Nos recettes sont en augmentation de 18 929€. Malgré cette augmentation nous ne compensons pas les dépenses engagées cette année, mais ceci s'explique par l'importance du projet Kétou qui sera supporté essentiellement sur les exercices 2018 et 2019, d'où le résultat négatif de 2018.

Le résultat financier s'élève à 1 521,79 € au 31/12/2018 du aux seuls intérêts des livrets.

- **LES COMPTES D'EXPLOITATION**

Les dépenses d'exploitations sont à hauteur de : - 127 549,50 € elles sont en augmentation +248.69% sur 2017. Le poste principal avec 76.11% de ces dépenses est l'achat de prestations à caractère humanitaire (97 081€). Les dépenses de transport de marchandises (10 244€) qui reflètent le nombre de conteneurs envoyés au cours de l'année, représentent 8.3% des dépenses. Ces deux postes sont en augmentation, en particulier l'achat de prestations humanitaires ce qui doit nous réjouir puisqu'il s'agit là de la raison d'exister d'A.H.I.

La totalité des frais opérationnels, à caractère directement humanitaire, en forte hausse, représentent **98.57%** de nos dépenses. Ils reflètent la mise en œuvre des grands projets 2018 de l'association. Nos dépenses dites fonctionnelles, avec 1.820€, ne représentent que 1.43% de la totalité de nos dépenses. Elles sont le reflet du peu de frais de fonctionnement interne à AHI en 2018. Juste quelques assurances obligatoires.

Les statuts d'A.H.I sont bien respectés et la quasi-totalité de nos ressources sont bien affectées à l'action humanitaire.

**Les recettes d'exploitation sont à hauteur de 108.172,71 € soit une hausse de 20%**

Cette hausse est due essentiellement au poste « autres recettes annexes » en hausse de 8.000€ due à la recette générée par la participation au séjour solidaires CCAS en Casamance. Celle du séjour AHI a été portée en grande partie sur 2017. La recette des « activité annexe spectacle » accuse une légère baisse de 8.000€.

On constate la part prépondérante de ces recettes de concerts 41.172€ et autres activités (21.603€). Elles représentent 58% de nos recettes.

La recette due aux cotisations perçues (5.860€) est stable par rapport à 2017. Elles représentent encore 5.42% de nos ressources d'exploitation. Il faut noter que ce poste ramené au montant de la cotisation individuelle nous donne toujours environ 195 adhérents (193 en 2016 mais 220 en 2015).

Les dons reçus sur et hors projet s'élèvent à 35.211€ soit 32.55% de nos recettes. Il faut noter que toutes les sommes versées au-delà du montant de la cotisation (30€) sont reportées dans ce poste. Ce poste a été impacté par les versements de nombreux partenaires (Africamitié, Coquillage du roi, CEFODEC, association Ste Marie, etc.), et bien entendu les dons, combien précieux, faits à titre individuel. Notons les dons en faveur des sinistrés de l'Aude, qui se sont élevés à 1.635€. Nous y avons ajouté le bénéfice du concert de Cap d'Agde d'un montant de 4.500€. Nous avons donc remis à la mairie de Trèbes : 6.250€

La vente de marchandises s'élève à 2.597€. Il y a eu peu de « produits dérivés » à la vente cette année en dehors des tee-shirts.

Les recettes internes représentent 66% de nos recettes, ce qui garantit une certaine indépendance à A.H.I.

Ramené à 10€ de recette, cela nous donne un ratio de 9,86€ de frais opérationnels pour 0,14€ de frais fonctionnels. **Autrement dit pour 10€ de collectés 9,86€ sont utilisés dans les projets humanitaires.**

Vous voyez en suivant les différentes recettes des principaux concerts de 2018 soit un total de 41.172€

A la lecture de l'évolution de nos recettes, l'année 2018 se situe en deuxième position derrière 2015. 2018 fut donc, en terme d'activité, une très bonne année.

Notre trésorerie au 31/12/2018 était de 238.091,45€ de liquidités disponibles.

Je vous présente, afin de répondre aux obligations légales, un budget 2019 qui sera amené à évoluer en fonction de l'actualisation de nos différents projets. Il apparaît en positif de 20 250€.

**En conclusion, malgré quelques actions à mener, comme la rentrée des cotisations, le bilan financier d'A.H.I est sain et les statuts de l'association sont parfaitement respectés. Les nouveaux grands projets ont été lancés, mais ceci vous a été présenté dans le rapport d'activité. Nos liquidités**

disponibles s'élevant au 31/12/2018 à : 238.091,45€, elles nous permettent d'envisager la suite de nos actions avec une marge de sécurité non négligeable.

Le président remercie Yves FOUQUET de tenir à la perfection un des postes les plus ingrats d'AHI. Il remercie aussi tous les organisateurs des galas AHI pour le mal qu'ils se donnent mais qui apportent tant de bonheur par leur totale implication.

## 6 – Questions diverses :

### ORGANISATION DES CROISIÈRES AHI

La prochaine aura lieu en octobre 2019 et se déroulera le long du Pô, à partir de VENISE. Lors des croisières Christian Delagrangé et Angela Amico assurent les spectacles et abandonnent leurs cachets au profit d'AHI, ainsi que leur part d'apporteur d'affaire, correspondant à chaque 25ème passager à AHI.

Vous pourrez trouver tous les informations sur le site d AHI : [assistancehumanitaire.org](http://assistancehumanitaire.org) et sur Facebook @Assistance Humanitaire Internationale - AHI

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le président a clôturé la réunion qui s'est terminée autour du verre de l'amitié,

Le présent procès-verbal a été dressé et signé par le président et la secrétaire nommée pour cette séance.

Le président de séance  
Christian DELAGRANGE



La secrétaire de séance  
Brigitte LEBLANC